



RCS : LAVAL

Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1968 B 00037

Numéro SIREN : 556 850 378

Nom ou dénomination : LAVAL DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2017 sous le numéro de dépôt 1129

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

CS 415 (12 allée de la Chartrie)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - FAX : 02 43 58 15 67
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET VILAINE
6 AV. JACQUES CARTIER
B.P.123
44817 ST HERBLAIN CEDEX

V/REF :

N/REF : 68 B 37 / 2017-B-1129

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LAVAL certifie qu'il a reçu le 06/04/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2016.

Concernant la société

LAVAL DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
62 boulevard Louis-Armand
53940 Saint-Berthevin

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-1129 le 06/04/2017

R.C.S. LAVAL 556 850 378 (68 B 37)

Fait à LAVAL le 06/04/2017,

Le Greffier





Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

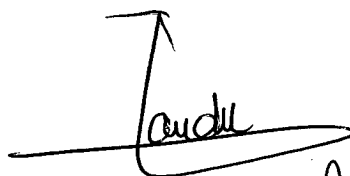
LAVAL DISTRIBUTION

Boulevard Louis Armand
53940 Saint-Berthevin

S.A.S. au capital de 2 000 000 €
R.C.S. LAVAL 556 850 378

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Octobre 2015 au 30 Septembre 2016


Certifié conforme.



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	46 766 335	21 819 005	24 947 329	27 020 449
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	86 584	86 584		556
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	86 584	86 584		556
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 213 415	21 732 421	13 480 994	14 654 799
TERRAINS	2 424 445	230 193	2 194 252	2 212 615
CONSTRUCTIONS	27 263 265	16 879 338	10 383 927	11 745 625
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	4 823 664	4 096 132	727 531	537 600
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	629 486	526 757	102 728	158 958
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	72 554		72 554	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	11 466 335		11 466 335	12 365 092
PARTICIPATIONS	89 600		89 600	89 630
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	37 828		37 828	37 983
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 801 212		1 801 212	1 800 651
PRETS	9 537 694		9 537 694	10 436 827
ACTIF CIRCULANT	39 136 637	523 258	38 613 379	36 397 191
STOCKS ET EN-COURS	8 278 797		8 278 797	7 627 201
MARCHANDISES	8 278 797		8 278 797	7 627 201
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	1 000		1 000	
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 240 333	621	2 239 711	2 117 263
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	420 143	621	419 522	295 184
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 820 189		1 820 189	1 822 078
CREANCES DIVERSES (3)	1 763 328		1 763 328	1 611 968
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	25 038 955	522 636	24 516 318	24 353 009
DISPONIBILITES	1 644 530		1 644 530	538 238
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	169 692		169 692	149 510
TOTAL GENERAL	85 902 973	22 342 263	63 560 709	63 417 640
(1) Dont droit au bail			634 641	326 045
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

	PASSIF	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
	CAPITAUX PROPRES	42 910 707	42 824 824
	CAPITAL	2 000 000	2 000 000
	RESERVES	36 034 655	35 776 743
	RESERVE LEGALE	200 000	200 000
	AUTRES RESERVES	35 834 655	35 576 743
	RESULTAT DE L'EXERCICE	4 876 052	4 857 912
	PROVISIONS REGLEMENTEES		190 169
	RAPPEL CAPITAUX PROPRES	42 910 707	42 824 824
	PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	654 890	654 890
	PROVISIONS POUR RISQUES	654 890	654 890
	DETTES (1)	19 995 111	19 937 926
	DETTES FINANCIERES (2)	6 099 379	6 104 404
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	52 004	21 740
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	6 047 374	6 082 664
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	4 703	4 990
	DETTES D'EXPLOITATION	13 683 825	13 783 249
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 341 723	8 232 462
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 817 511	5 000 558
	AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	524 590	550 228
	DETTES DIVERSES	207 201	45 281
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	195 498	13 617
	AUTRES DETTES DIVERSES	11 703	31 663
	TOTAL GENERAL	63 560 709	63 417 640
(1) Dont à plus d'un an		3 682 749	3 605 605
Dont à moins d'un an		16 312 362	16 332 320
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		31 926	21 740



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	102 994 212	103 541 234
VENTES DE MARCHANDISES	100 690 352	101 268 903
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	71 882	70 849
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 163 242	1 448 340
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	101 925 477	102 788 093
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	307 181	
REPRISES SUR PROVISIONS	2 253	44 563
TRANSFERTS DE CHARGES	154 289	125 377
AUTRES PRODUITS	605 010	583 199
CHARGES D'EXPLOITATION	94 707 695	95 729 740
ACHATS DE MARCHANDISES	78 744 463	79 588 381
VARIATION DES STOCKS	(651 596)	(318 752)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	(259 568)	(295 420)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 398 074	5 288 852
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 365 130	1 361 640
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 438 371	6 415 704
CHARGES SOCIALES	2 010 238	1 995 121
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 653 755	1 655 815
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	621	2 253
AUTRES CHARGES	8 204	36 143
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 286 517	7 811 494
PRODUITS FINANCIERS	932 145	959 019
PARTICIPATIONS		886
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	207 341	226 014
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	724 501	731 205
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	302	912
CHARGES FINANCIERES	802 330	276 404
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	522 636	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	279 664	276 404
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	29	
RESULTAT FINANCIER	129 815	682 614
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	8 416 332	8 494 108



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	225 961	166 833
SUR OPERATIONS DE GESTION	284	948
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	35 507	13 766
REPRISES SUR PROVISIONS	190 169	152 119
CHARGES EXCEPTIONNELLES	55 765	43 668
SUR OPERATIONS DE GESTION	8 295	16 362
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	47 470	190
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		27 116
RESULTAT EXCEPTIONNEL	170 195	123 165
PARTICIPATION DES SALAIRES	1 557 022	1 571 410
IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 153 453	2 187 952
<i>Total des produits</i>	<i>104 152 318</i>	<i>104 667 087</i>
<i>Total des charges</i>	<i>99 276 266</i>	<i>99 809 175</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	4 876 052	4 857 912
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	155	886
Charges financières concernant les entreprises liées	23 600	21 600

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	20 ans	- Matériel de transport :	4 à 12 ans
- Agencements des constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu (méthode F.I.F.O.).

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 1 000 actions de 2 000 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	86 584			86 584
Immobilisations corporelles	34 799 071	514 334	99 990	35 213 415
Immobilisations financières - titres	1 890 282	13 061	12 530	1 890 813
Immobilisations financières - créances	10 474 811	50 636	949 923	9 575 523
	47 250 748	578 031	1 062 443	46 766 335

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	86 027	557		86 584
Immobilisations corporelles	20 144 271	1 653 199	65 049	21 732 421
	20 230 299	1 653 755 (*)	65 049	21 819 005
(*) Dont dotation :				
. linéaire		1 546 598		
. dégressive		107 157		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	190 169		190 169	
Provisions pour risques et charges (1)	654 890			654 890
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	2 253	523 258 (2)	2 253	523 258
	847 313	523 258 (*)	192 422 (*)	1 178 149
(*) Dont :				
. exploitation		621	2 253	
. financier		522 637		
. exceptionnel			190 169	

(1) La provision pour risques et charges correspond à :

- Provision à hauteur de 436 774 € pour faire face aux conséquences d'un litige avec un tiers lié à l'acquisition d'une immobilisation. L'arrêt de la Cour d'Appel d'Angers du 12 juin 2007 a été défavorable. La procédure se poursuit.

Litige Galec : les provisions pour risques concernent un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 218 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, mais un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris a infirmé ce jugement. Dans l'attente de la décision de la Cour de Cassation, un pourvoi ayant été formé contre cet arrêt, les présents comptes annuels intègrent une provision pour litige de 218 k€, issu du risque de restitution desdites ristournes.

(2) Une provision de 522 637 € a été comptabilisé pour faire face à une moins value latente sur un placement obligataire.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	9 575 523	634 641	8 940 882
Acomptes versés sur commandes	1 000	1 000	
Créances d'exploitation	2 240 333	2 240 333	
Créances diverses	1 763 329	1 763 329	
Charges constatées d'avance	169 692	169 692	
	13 749 877	4 808 994	8 940 882

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	52 005	52 005		
Emprunts bancaires (1)				
Emprunts & dettes financières divers (2)	6 047 375	3 248 340	2 668 848	130 186
Avances, acompte reçus sur commandes	4 704	4 704		
Dettes d'exploitation	13 683 826	12 800 111		883 715
Dettes diverses	207 202	207 202		
Produits constatés d'avance				
	19 995 111	16 312 362	2 668 848	1 013 901
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				20 078
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				-
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				2 529 876

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	6
- Moins-value latente à la fin de l'exercice	522 637

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	16
- Agents de maîtrise	27
- Employés	236
	279

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 364 529 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2016.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 368 732 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations corporelles	34 941	22 668
Cessions d'immobilisations financières	12 530	12 840
Pénalités et amendes	80	
Subvention à caractère commercial	8 200	
Charges exceptionnelles	15	
Rentrées sur créances amorties		285
Provision pour investissement		190 169
	55 766	225 961

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	883 715
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	673 307
	<u>1 557 022</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3% et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère LOGES DISTRIBUTION.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 682 735
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-529 282
	2 153 453

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	543 228
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	533 891

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles****Néant****Engagements financiers**

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	2 010 961	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1 % (cadres et agents de maîtrise)
+ 1.50% (employés) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu selon catégories) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 750 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprises liées

	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	-	89 600
Créances rattachées à des participations	-	37 829
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	1 065 242	-
Produits de participation	-	155
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	23 800	-
Charges exceptionnelles de gestion		8 200

Filiales & participations entre 10 & 50 %S.A.S. CHANGE DRIVE DIS
53000 LAVAL
R.C.S.LAVAL 750 856 262S.A.R.L. OILDIST
61220 BRIOUZE
R.C.S. ARGENTAN 449 617 117

Capital	30 000	375 000
Capitaux propres autres que le capital	1 810 275	-573 711
Quote-part du capital détenu	48.66%	20%
Valeur brute des titres détenus	14 600	75 000
Valeur nette des titres détenus	14 600	75 000
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	13 670 037	4 830 466
Résultat du dernier exercice clos	479 953	232 885

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

LAVAL DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 000 €uros
62 Boulevard Louis Armand
53940 - SAINT-BERTHEVIN
556 850 378 R.C.S. LAVAL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

143, rue de Paris

CS 92107

53063 LAVAL cedex 9

Tél. : 02 43 53 81 61

Fax : 02 43 53 61 80

contact@altoneo.com

www.altoneo.com

SAS Altonéo Audit au capital de 234 615 € - 499 885 333 RCS LAVAL

N° TVA intracommunautaire

FR24 499 885 333

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables des Pays de la Loire
et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Angers

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2016

Mesdames et Messieurs les Associés de la Société LAVAL DISTRIBUTION,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société LAVAL DISTRIBUTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidente. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

.....

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, alinéa 1, du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

La société constate, à la clôture de l'exercice, des valeurs mobilières de placement qui représentent une valeur nette de 24 516 319 € au 30 septembre 2016.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- exploiter les réponses des banques à la circularisation ;
- contrôler les principaux mouvements avec les avis d'opérations ;
- contrôler la justification de l'absence de provisions ;
- vérifier la permanence des méthodes de valorisation.

Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation des valeurs mobilières de placement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et contribuent donc à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Laval, le 15 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes

ALTONEO AUDIT

Cédric TOMINE,
Associé

BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	46 766 335	21 819 005	24 947 329	27 020 449
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	86 584	86 584		556
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	86 584	86 584		556
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 213 415	21 732 421	13 480 994	14 654 799
TERRAINS	2 424 445	230 193	2 194 252	2 212 615
CONSTRUCTIONS	27 263 265	16 879 338	10 383 927	11 745 625
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	4 823 664	4 096 132	727 531	537 600
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	629 486	526 757	102 728	158 958
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	72 554		72 554	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	11 466 335		11 466 335	12 365 092
PARTICIPATIONS	89 600		89 600	89 630
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	37 828		37 828	37 983
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 801 212		1 801 212	1 800 651
PRETS	9 537 694		9 537 694	10 436 827
ACTIF CIRCULANT	39 136 637	523 258	38 613 379	36 397 191
STOCKS ET EN-COURS	8 278 797		8 278 797	7 627 201
MARCHANDISES	8 278 797		8 278 797	7 627 201
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	1 000		1 000	
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 240 333	621	2 239 711	2 117 263
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	420 143	621	419 522	295 184
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 820 189		1 820 189	1 822 078
CREANCES DIVERSES (3)	1 763 328		1 763 328	1 611 968
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	25 038 955	522 636	24 516 318	24 353 009
DISPONIBILITES	1 644 530		1 644 530	538 238
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	169 692		169 692	149 510
TOTAL GENERAL	85 902 973	22 342 263	63 560 709	63 417 640
(1) Dont droit au bail			634 641	326 045
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF		Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES		42 910 707	42 824 824
CAPITAL		2 000 000	2 000 000
RESERVES		36 034 655	35 776 743
RESERVE LEGALE		200 000	200 000
AUTRES RESERVES		35 834 655	35 576 743
RESULTAT DE L'EXERCICE		4 876 052	4 857 912
PROVISIONS REGLEMENTEES			190 169
RAPPEL CAPITAUX PROPRES		42 910 707	42 824 824
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		654 890	654 890
PROVISIONS POUR RISQUES		654 890	654 890
DETTES (1)		19 995 111	19 937 926
DETTES FINANCIERES (2)		6 099 379	6 104 404
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)		52 004	21 740
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		6 047 374	6 082 664
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		4 703	4 990
DETTES D'EXPLOITATION		13 683 825	13 783 249
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		8 341 723	8 232 462
DETTES FISCALES ET SOCIALES		4 817 511	5 000 558
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION		524 590	550 228
DETTES DIVERSES		207 201	45 281
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		195 498	13 617
AUTRES DETTES DIVERSES		11 703	31 663
TOTAL GENERAL		63 560 709	63 417 640
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an		3 682 749 16 312 362	3 605 605 16 332 320
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		31 926	21 740

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	102 994 212	103 541 234
VENTES DE MARCHANDISES	100 690 352	101 268 903
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	71 882	70 849
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 163 242	1 448 340
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	101 925 477	102 788 093
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	307 181	
REPRISES SUR PROVISIONS	2 253	44 563
TRANSFERTS DE CHARGES	154 289	125 377
AUTRES PRODUITS	605 010	583 199
CHARGES D'EXPLOITATION	94 707 695	95 729 740
ACHATS DE MARCHANDISES	78 744 463	79 588 381
VARIATION DES STOCKS	(651 596)	(318 752)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	(259 568)	(295 420)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 398 074	5 288 852
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 365 130	1 361 640
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 438 371	6 415 704
CHARGES SOCIALES	2 010 238	1 995 121
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 653 755	1 655 815
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	621	2 253
AUTRES CHARGES	8 204	36 143
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 286 517	7 811 494
PRODUITS FINANCIERS	932 145	959 019
PARTICIPATIONS		886
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	207 341	226 014
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	724 501	731 205
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	302	912
CHARGES FINANCIERES	802 330	276 404
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	522 636	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	279 664	276 404
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	29	
RÉSULTAT FINANCIER	129 815	682 614
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	8 416 332	8 494 108

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	225 961	166 833
SUR OPERATIONS DE GESTION	284	948
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	35 507	13 766
REPRISES SUR PROVISIONS	190 169	152 119
CHARGES EXCEPTIONNELLES	55 765	43 668
SUR OPERATIONS DE GESTION	8 295	16 362
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	47 470	190
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		27 116
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	170 195	123 165
PARTICIPATION DES SALAIRES	1 557 022	1 571 410
IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 153 453	2 187 952
<i>Total des produits</i>	<i>104 152 318</i>	<i>104 667 087</i>
<i>Total des charges</i>	<i>99 276 266</i>	<i>99 809 175</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	4 876 052	4 857 912
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	155	886
Charges financières concernant les entreprises liées	23 600	21 600

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	20 ans	- Matériel de transport :	4 à 12 ans
- Agencements des constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu (méthode F.I.F.O.).

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 2 000 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	86 584			86 584
Immobilisations corporelles	34 799 071	514 334	99 990	35 213 415
Immobilisations financières - titres	1 890 282	13 061	12 530	1 890 813
Immobilisations financières - créances	10 474 811	50 636	949 923	9 575 523
	47 250 748	578 031	1 062 443	46 766 335

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	86 027	557		86 584
Immobilisations corporelles	20 144 271	1 653 199	65 049	21 732 421
	20 230 299	1 653 755 (*)	65 049	21 819 005

(*) Dont dotation :	linéaire	1 546 598
	dégressive	107 157
	exceptionnelle	

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	190 169		190 169	
Provisions pour risques et charges (1)	654 890			654 890
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	2 253	523 258 (2)	2 253	523 258
	847 313	523 258 (*)	192 422 (*)	1 178 149
(*) Dont :				
. exploitation		621	2 253	
. financier		522 637		
. exceptionnel			190 169	

(1) La provision pour risques et charges correspond à :

- Provision à hauteur de 436 774 € pour faire face aux conséquences d'un litige avec un tiers lié à l'acquisition d'une immobilisation. L'arrêt de la Cour d'Appel d'Angers du 12 juin 2007 a été défavorable. La procédure se poursuit.

Litige Galec : les provisions pour risques concernent un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 218 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, mais un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris a infirmé ce jugement. Dans l'attente de la décision de la Cour de Cassation, un pourvoi ayant été formé contre cet arrêt, les présents comptes annuels intègrent une provision pour litige de 218 k€, issu du risque de restitution desdites ristournes.

(2) Une provision de 522 637 € a été comptabilisée pour faire face à une moins value latente sur un placement obligataire.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	9 575 523	634 641	8 940 882
Acomptes versés sur commandes	1 000	1 000	
Créances d'exploitation	2 240 333	2 240 333	
Créances diverses	1 763 329	1 763 329	
Charges constatées d'avance	169 692	169 692	
	13 749 877	4 808 994	8 940 882

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	52 005	52 005		
Emprunts bancaires (1)				
Emprunts & dettes financières divers (2)	6 047 375	3 248 340	2 668 848	130 186
Avances, acompte reçus sur commandes	4 704	4 704		
Dettes d'exploitation	13 683 826	12 800 111		883 715
Dettes diverses	207 202	207 202		
Produits constatés d'avance				
	19 995 111	16 312 362	2 668 848	1 013 901
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				20 078
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				-
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				2 529 876

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	6
- Moins-value latente à la fin de l'exercice	522 637

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	16
- Agents de maîtrise	27
- Employés	236
	279

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 364 529 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2016.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 368 732 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations corporelles	34 941	22 668
Cessions d'immobilisations financières	12 530	12 840
Pénalités et amendes	80	
Subvention à caractère commercial	8 200	
Charges exceptionnelles	15	
Rentrées sur créances amorties		285
Provision pour investissement		190 169
	55 766	225 961

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	883 715
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	673 307
	<u>1 557 022</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3% et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère LOGES DISTRIBUTION.
La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 682 735
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>-529 282</u>
	2 153 453

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	543 228
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	533 891

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles **Néant**

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	2 010 961	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce à prédominante alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1 % (cadres et agents de maîtrise)
+ 1.50% (employés) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu selon catégories) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 750 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprises liées

	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	-	89 600
Créances rattachées à des participations	-	37 829
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	1 065 242	-
Produits de participation	-	155
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	23 800	-
Charges exceptionnelles de gestion		8 200

Filiales & participations entre 10 & 50 %

S.A.S. CHANGE DRIVE DIS
53000 LAVAL
R.C.S.LAVAL 750 856 262

S.A.R.L. OILDIST
61220 BRIOUZE
R.C.S. ARGENTAN 449 617 117

Capital	30 000	375 000
Capitaux propres autres que le capital	1 810 275	-573 711
Quote-part du capital détenu	48.66%	20%
Valeur brute des titres détenus	14 600	75 000
Valeur nette des titres détenus	14 600	75 000
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	13 670 037	4 830 466
Résultat du dernier exercice clos	479 953	232 885

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

LAVAL DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 euros
Siège social : 62, Boulevard Louis Armand - 53940 ST BERTHEVIN
556 850 378 RCS LAVAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MARS 2017
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 876 052,55 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 876 052,55 euros
A titre de dividendes	4 600 000,00 euros
Soit 4 600,00 euros par action	
Le solde	276 052,55 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 36 110 707,68 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 23 000 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 4 577 000 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/09/2013	NEANT	1 000		
AGO 16/07/2014	16 200 000	1 000	81 000	16 119 000
30/09/2014	4 650 000	1 000	23 250	4 626 750
AGO 24/10/2014	500 000	1 000	2 500	497 500
30/09/2015	4 650 000	1 000	23 000	4 577 000

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mars 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Madame Karine JAUD

